

Le drapeau

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 97

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après avoir déclaré qu'en réalité, sur 100 enfants dénoncés en 1905, 92 ont échappé à toute répression effective, le garde des Sceaux M. Guyot-Dessaigue, renouvelle les mêmes explications sur les classements sans suite d'affaires intéressant les mineurs, et il en fait honneur à la bienveillance réfléchie des magistrats.

Donc la seconde cause d'inexactitude des statistiques est bien l'énerverment de la répression, énerverment relevé et souvent exagéré, de 1902 à 1907, ainsi qu'il ressort des déclarations *quatre fois répétées* par les gardes des Sceaux de la République!

La multiplicité des non-lieux d'une part, l'ordre d'arrêter les poursuites d'autre part, encouragent, évidemment, les habitudes dévoyées, autant qu'elles découragent la vigilance de la police.

Quant aux suicides, la moyenne des suicides des mineurs âgés de moins de seize ans, de 19 en 1836, était de 25 dans la période quadriennale de 1871 à 1875; le chiffre total s'élevait à 78 en 1896, à 120 en 1900.

Pour les mineurs de seize à vingt et un ans, la moyenne, de 128 en 1831, était de 168 dans la période quadriennale de 1871 à 1875; le nombre total s'élevait à 529 en 1896 (1); il atteignait 781 en 1900.

Les chiffres des suicides d'enfants et d'adolescents ont donc quadruplé en France et quintuplé en soixante quatre ans.

Nous reprenons donc, avec la même autorité, notre conclusion: La criminalité juvénile monte, effrayante, à mesure que baisse la moralité publique, c'est-à-dire à mesure que l'on déchristianise et pervertit l'enfance.

Les causes de la criminalité juvénile

Multiplés sont les causes d'augmentation de la criminalité juvénile. Nous les énoncerons succinctement, en les ramenant à quatre grands facteurs sociaux:

1° Il est une cause d'augmentation de la criminalité générale qui se ramène à la transformation des conditions d'existence de notre siècle, mais qui a sa fatale répercussion sur la criminalité juvénile.

Ces nouvelles conditions d'existence, bien précisées par M. H. Joly (2), sous l'apparition de la grande industrie, la désertion des campagnes, l'accumulation dans les grandes villes d'une population hétéro-

1) Rapport du garde des Sceaux (compte général de l'administration de la justice criminelle pour l'année 1898.)

2) *L'Enfance coupable*, 2^e édition, p. 5.

Il obéit, et, désespéré, s'agenouilla près du lit pour embrasser la main froide posée sur la couverture.

— Ça n'est pas fini, père Damien! s'écria-t-il; que disiez-vous donc? sa main a tressailli et, voyez, elle ouvre les yeux!

— C'est vrai... c'est vrai. Ah! mon Firmin, si seulement nous pouvions lui faire prendre la dernière drogue du médecin? Il y comptait pour la relever un peu; mais je n'ai jamais pu le lui faire comprendre.

— Essayons ensemble, vieux père.

Ils essayèrent et réussirent.

— Si je la sauve, vrai comme je te dis, affirma le sabotier, elle sera tienne; je te dois bien ce dédommagement.

VII

Les cloches sonnent à toute volée.

Il y a du soleil dans le ciel, de la joie dans les yeux. Les cloches sonnent à toute volée.

gène, coupée de ses vieilles traditions, la mobilité croissante encouragée, provoquée par de nouveaux moyens de locomotion, par la substitution de nouveaux centres de travail.

2° Le milieu. Pour l'enfant du peuple, c'est la famille, c'est trop souvent, hélas! la rue, avec les licences d'une presse attisant les haines, apologiste inconsciente des criminels, avec les licences de ses feuilletons, de ses brochures, de ses chansons, de ses images, de ses réclames légères et ordurières, invitant aux jouissances faciles, aux plaisirs grossiers; la rue, avec les spectacles éhontés de ses cafés concerts et de ses brasseries, avec la pratique libre des bandes d'apaches. Nous sommes contraints d'aller vite... Au point de vue de la famille, la recherche des enfants criminels a été faite bien des fois et elle a toujours été concluante; elle a abouti à cette constatation que plus de la moitié des enfants traduits en justice avaient une famille désorganisée par la mort, le divorce des parents ou les condamnations. (1)

3° La décadence de l'apprentissage. Signaux rapidement le fléau de ces professions qui n'en sont pas: petites mains, grooms, télégraphistes, enfants qui font des courses. Combien coupables sont les parents qui reculent devant le sacrifice momentané, de l'apprentissage.

4° L'école. C'est la question qu'a rendue brûlante la scolarité obligatoire, la laïcisation des écoles communales. Laissons encore parler ici M. Jules Joly, si compétent:

« Il faut bien reconnaître, dit-il, que, dès que l'enfant du peuple a appris à lire, sa petite science ne sert souvent qu'à l'exposer davantage. Elle développe ses besoins, ses désirs, ses passions, sans lui fournir le moyen de les satisfaire honnêtement. Elle l'invite à la lecture, et ce qu'il lit de préférence, ce sont des ouvrages immoraux, des feuilletons de bas étage ou des faits divers de crimes, qui l'abêtissent et l'empoisonnent. L'instruction n'agit efficacement contre le vice et contre le crime qu'autant qu'on y joint l'éducation morale, pour former la conscience de l'enfant en même temps que son intelligence. Cette éducation morale, dont tout le monde reconnaît la nécessité, l'école publique la donne-t-elle? Nous sommes bien forcés d'avouer que non; de sorte que les enfants du peuple qui ne reçoivent pas de culture morale dans leur famille en sont totalement dépourvus.... La vérité, abstraction faite de toute préoccupation confessionnelle, c'est que l'éducation morale de l'Enfance ne peut facilement donner de résultats que si elle est fondée sur la religion; et il en sera

1) Rapport de M. Jules Joly. Voir également L. Albanel, *Le Crime dans la famille*.

Elles s'en vont dire à tous ceux du village que Marinette épouse son amoureux.

Il n'a pas d'écus, son amoureux, mais il est travailleur, rangé, et ne va jamais au cabaret.

Les cloches sonnent à toute volée, puis, graduellement, les cloches deviennent moins bruyantes; leurs vibrations musicales traversent l'air une dernière fois et se perdent dans l'horizon infini.

Et tandis que le joli couple pénètre dans l'église entre une double haie de curieux, tandis que ce vieil ivrogne de père Damien pense à part lui aux bonnes rasades de vin que, pour une fois encore, il pourra se permettre de boire tout à l'heure au repas de nocce, les cloches dans leur clocher encapuchonné de soleil se disent tout bas entre elles que tout est bien qui finit bien.

Jean BARANCY.

FIN.

ainsi tant qu'on ne saura pas combler le vide laissé par la suppression de l'idée religieuse.

« La grande source de la criminalité juvénile, conclut M. Joly, c'est, avec la diminution de l'esprit religieux, l'abaissement général des mœurs. »

Le drapeau

(Suite et fin.)

La veille du grand jour, vers 6 heures du soir, on avait vu des patrouilles circuler aux environs du grand arbre; et les paysans se demandaient tout bas quel brave mauvais sujet d'écolier jouerait les Allemands, quel serait le petit malin, cette nuit-là, qui traverserait leurs patrouilles et irait jusqu'au peuplier....

* * *

Le lendemain matin, M. Stengel, inquiet, regardait attentivement et l'un après l'autre ses élèves, pour deviner quel était celui qui avait planté le drapeau de cette façon.

Le drapeau français flottait sur l'arbre, et il était attaché si haut, le long de la branchette qui terminait la cime, qu'on se demandait comment un enfant....

Car ce n'était pas un oiseau, bien sûr. Ce ne pouvait être qu'un gamin, qu'un tout petit. Et ce n'était pas le grand Schewering, puisqu'il était là....

Le grand Schewering, stupéfait, racontait à ses camarades, devant le bon M. Stengel, comme quoi il n'avait même pas pu aller jusqu'au peuplier, à cause d'un uhlan qui lui avait tiré les oreilles. Alors il était rentré se coucher.

Pendant qu'il parlait, M. Stengel venait de compter ses élèves. Il en manquait un.

* * *

Pendant un mois, on chercha le petit Mathias. — Les Allemands l'ont mis en prison.... disaient les élèves.

— Non! répondait le grand Schewering; il avait un moyen. Je ne crois pas ça.

Mais tout le pays le croyait. La mère de Mathias comme tout le monde, sauf les Allemands. Pour tranquilliser le pays, on ordonna une enquête; on fouilla la forêt et on écrivit des rapports. On fit tout, sauf une chose simple, une chose toute naturelle, que le grand Schewering fit l'année après.

Comme les Allemands n'osaient plus recommencer leurs patrouilles, le grand Schewering réclama son tour manqué. Par une belle nuit claire, il retrouva ses manches et grimpa sur l'arbre, avec le drapeau sous son gilet. Mais, au beau milieu du peuplier.... dans le creux d'une fourche à trois branches.... qu'est-ce qu'il trouva, nom de dieu! qu'est-ce qu'il trouva sous ses mains?....

Le corps tout sec et déjà mangé par les bêtes du petit Mathias, il le mit dans le drapeau et redescendit.

C'est comme ça que le grand Schewering comprit l'idée de son camarade, le fameux moyen d'éviter l'emprisonnement: c'était de ne pas redescendre, de mourir dans le peuplier.

* * *

Avec la permission des Allemands, qui voulurent venir aux obsèques, le pays enterra l'enfant au pied de l'arbre, quelques os et une mèche de cheveux attachée à la laine d'un bonnet, le tout bien soigneusement pié dans le drapeau.

Les élèves entouraient la tombe. Au signe de leur maître, ils se découvrirent. Et le père Stengel, les larmes aux yeux, leur dit à voix haute, en bon français, devant les soldats allemands au port d'armes :

Vous le connaissez maintenant, mes amis, le moyen de Mathias Triberg. En vérité, c'était peut-être le meilleur ; car pour le mettre en prison d'avoir planté le drapeau, il l'eût fallu aller chercher trop loin..... en Paradis.

Georges D'ESPARBÈS.



Conseils aux Pêcheurs

La pêche à la ligne est devenue un sport très en faveur. C'est un art difficile que celui de pêcher. Le bon pêcheur doit connaître à fond les mœurs des poissons, leurs goûts, leurs habitudes etc. L'énumération de ces différentes connaissances serait trop longue pour le peu de place dont nous disposons ; aussi, nous bornerons nous à ne donner que quelques conseils relatifs aux engins et aux appâts de pêche, ainsi qu'à la conservation du poisson.

Les meilleurs cannes à pêche, sont en bambou jaune ; on les allonge au moyen d'une pointe de bambou noir, à laquelle est fixée la ligne. La partie plongeante, de la ligne doit être en crin blanc alors que la partie supérieure est en soie tressée. Le flotteur se dispose suivant le fond. Les meilleurs hameçons sont en acier irlandais et numérotés depuis 0. Ceux employés le plus couramment pour la rivière, sont chiffrés de 10 à 12.

On amorce la place choisie avec de la terre grasse que l'on pétrit avec du blé cuit, et dans laquelle on met une pincée d'asticots. On jette successivement 4 ou 5 boules de terres et on attend.

Les lombrics ou vers de terre sont aussi des appâts de premier ordre.

Un moyen aussi simple qu'ingénieux permettrait, nous assure-t-on, de prendre du poisson en quantité. Voici : Au moyen d'une ficelle immergez dans l'eau une bouteille en verre très clair que vous aurez bouchée hermétiquement, et dans laquelle vous aurez mis des vers et des insectes. Jetez votre hameçon à proximité et les poissons se jetteront dessus, attirés qu'ils seront, par le scintillement de la bouteille.

Aussitôt débarrassé de l'hameçon, le poisson est mis dans un seau à moitié plein d'eau ou dans une épuisette baignant dans la rivière ; malgré cela, il ne tarde pas à mourir, ce qui est fort gênant, lorsque la pêche a été fructueuse.

Aussi, dirons-nous, que pour conserver les anguilles, par exemple, on les enveloppe d'herbe fraîche. En mettant dans la bouche des carpes un morceau de pain imbibé d'eau-de-vie, on empêchera la décomposition. Mais le moyen le plus pratique à employer pour toute espèce de poisson est certainement celui-ci : On ouvre le poisson, on le vide, on le lave, on le place dans un endroit très frais, ou dans une glacière, ou encore dans un récipient contenant du sel. Les crevisses se conservent très bien dans les orties.

Nous terminerons cette causerie en rappelant aux ménagères que le poisson frais est très élastique et que la pression du doigt ne doit laisser aucune trace. Les yeux doivent être brillants et non vitreux.

Plus les homards et les langoustes pèsent lourds, meilleurs ils sont. Les crabes ne

doivent être ni trop gros ni trop petits ; ceux de taille moyenne sont les meilleurs à manger.

Pierre BOUZOIL.

Travaux de novembre

Il y a le vieux dicton agricole : « A la Toussaint, les blés semés, les fruits serrés ». Octobre est par excellence, le mois des semailles, des céréales d'hiver, mais l'expérience de nos pères avait prévu que par ses intempéries, et c'a bien été le cas de cette année, il pouvait paralyser tous les essais d'emblavage, aussi, un autre dicton nous enseigne qu'on peut encore très bien semer son grain. « quand est beau l'été de la Saint Martin », D'ailleurs, il nous a été donné de voir cet été, un champ de froment d'hiver, qui ensemencé l'an dernier, vers le 15 novembre, a bien résisté au froid pour donner une très belle récolte. Il est vrai avait reçu fumure et engrais, dans les conditions rationnelles, qui en toute saison, devraient toujours accompagner les semailles de céréales.

Ce sont surtout les blés de betteraves, qui peuvent être semés tardivement, ainsi que la chose se pratique couramment, du reste, dans le Nord. Succédant à une culture largement fumée, tout au moins en azote et en acide phosphorique, mais très avides de la potasse que la betterave a presque totalement enlevée, ces blés verseraient facilement, si l'on ne prenait soin de leur rendre cet engrais en complétant la fumure phosphatée qu'ils retrouvent dans le sol, par 200 kilos de chlorure de potassium à l'hectare, enfoncis avant les semailles, ou mis en couverture après la levée. Cette opération de la fumure de potasse en couverture après la levée, peut au surplus, être appliquée à toutes les céréales actuellement en terre qui, par mégarde, n'auraient pas reçu avant leur ensemencement, cette fumure indispensable.

Les labours profonds d'hiver, pour la préparation des terrains, qui sont destinés à l'emblavage printanier, des céréales entrent aussi, dans le cycle des travaux importants de la saison. Nous en avons assez souvent fait valoir les si bienfaisants avantages pour n'y pas insister encore.

Il y a encore quelques récoltes à faire, celle notamment des racines fourragères, raves, betteraves, choux-raves, navets, rutabagas, carottes, etc. et à préparer leur ensilage, ainsi que celui des pommes de terre, réservées à l'alimentation du bétail.

Ces diverses opérations, les plus urgentes terminées, on profitera des premières gelées pour transporter le fumier destiné aux cultures sarclées de printemps et, par temps favorable, l'enfourir, complète par les fumures phosphatées et potassiques, dont ces diverses plantes sont si friandes. Pour cela, 500 kilos à l'hectare de kaïnite ou 200 de chlorure de potassium peuvent être très utilement employés dès maintenant.

Dans les prairies, il y a aussi à défricher les vieilles lozernes et à fortifier les prairies naturelles par l'épandage des engrais pulvérulents à savoir les scories et la kaïnite (800 kilos), qui, détruisant les joncs et les carex feront en même temps, dominer les légumineuses, et prépareront en plus grande abondance, un foin plus nutritif et plus apprécié du bétail.

Au bois, il est bon de préparer le terrain que l'on veut ensemencer à la fin de l'hiver,

et que se mettre à l'exploitation des taillis et à la coupe des futaies. Continuer aussi l'échalage qui permet d'équilibrer les arbres et de leur donner un fût sain et droit.

Au vignoble, on défonce en vue des plantations nouvelles, et on poursuit les sulfatages. On buttera les jeunes plantations pour les garantir de la gelée.

A la cave, surveiller de très près les évolutions du foin nouveau.

Au jardin potager, défoncements d'hiver. Arracher carottes, betteraves, navets, les mettre à l'abri de la gelée. Mettre en jauge les choux pommés, les têtes inclinées vers le nord, repiquer en place ceux semés en août. Semer pois de Sainte Catherine sur terrain anciennement fumé, butter céleris et artichauts, resserrer en cave cardons, chicorées, choux fleurs et scaroles. Se mettre à la récolte des choux de Bruxelles qui peut être conduite jusqu'à mi-mars. Poser des châssis sur fraisiers de quatre-saisons, placer des réchauds de fumier autour des coffres quand le froid deviendra trop vif.

Il est trop tard pour songer à semer avec chance du succès la plupart des graines de fleurs, cependant on peut continuer de semer en ce mois celles des diverses plantes vivaces et alpines qui ont besoin de passer tout l'hiver en terre et d'en subir les influences avant de germer. On sème aussi parfois du réséda, mais alors sur couche ou en potées pour en obtenir la floraison à la fin de l'hiver.

Après les durs travaux d'automne, les chevaux surmenés trouveront bien d'une ration de carottes ou de panais donnée à la place d'une ration d'avoine. Cette remise au vert ramène l'appétit et l'embonpoint, tout en rafraîchissant la bête. Elle peut être continuée sans inconvénient pendant une bonne partie de l'hiver. Par le beau temps, promener les poulinières et leur poulain une fois la journée.

Régime d'hiver à l'étable : racines et fourrages secs, engraissement de tout le bétail de la ferme destiné à la boucherie.

Les friches et les jachères n'offrent plus rien aux moutons qui doivent rester à la bergerie à moins qu'on ait en réserve quelques parties de prés non fauchées. Pousser l'engraissement en parlant de ce principe que l'augmentation en viande, graisse et laine des moutons, est d'environ 7 kilos par 100 kilos de foin consommé ou l'équivalent.

Pour l'engraissement des porcs, l'orge, les pois, les fèves et le maïs sont les aliments les plus favorables, les premiers rendant la viande meilleure et le dernier augmentant la quantité de lard.

Si les soins aux dernières couvées ont été donnés de façon intelligente, les poussins sont poulets et n'ont plus guère à craindre le froid. Cependant, ne pas négliger de ramasser les fenilles mortes pour en faire une litière au poulailler. La ponte baisse sensiblement et les œufs, plus rares, se vendent bon prix au marché : pousser à la ponte en alimentant les poules de maïs, blé, sarrasin, viande si possible. C'est aussi le moment de forcer à l'engraissement toute la volaille pour fournir à l'approvisionnement des fêtes prochaines.

Ne plus donner d'aliments verts aux lapins, faire intervenir l'avoine et les fourrages secs. Sélectionner les reproducteurs.

On met les ruches en quartiers d'hiver, c'est à dire qu'on les place dans un endroit abrité et qu'on les couvre en prévision du temps, en fermant les ouvertures pour que les abeilles ne sortent plus. De temps à autre on les visitera, en profitant des belles